

BULLETIN

Arleuf

2020

MUNICIPAL

46.99614°N, 4.036328°E

HAUT
FOLIN
902m

BOUCHET DAVID

TRAVAUX DE MAÇONNERIE
CARRELAGE, FAÏENCE

NEUF ET RÉNOVATION

MONTIGNON, 58430 ARLEUF

03 86 78 05 91

06 31 66 86 38



ETS GUILLEMEAU



Une énergie propre et pratique
livrée à domicile !



- Carburants & combustibles
- Granulés de bois
- Plaquettes forestières
- Bois traditionnel & compressé
- Lubrifiants & AdBlue

Filtration, nettoyage, découpe de cuves à fioul

Nos dépôts : AVALLON - DOMECEY-SUR-CURE
DORNEY - CHATEAU-CHINON - VARZY
JOUX-LA-VILLE

Tél. 03 86 32 32 33 - www.guillembeau.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MENUISERIE BOIS ET PVC

AGENCEMENT DE CUISINES ET SALLE DE BAINS

AMÉNAGEMENT DE COMBLES

RÉNOVATION DE MEUBLES

CHARPENTE - ESCALIER

Menuiserie de la Seigne

JEAN-PAUL BUSSEROLLES

03 86 85 12 37

ROUTE DE LORMES 58120 CHÂTEAU-CHINON



BOUQUETS
FLEURS
PLANTES
COMPOSITIONS
FLORALES

Pascal VICIDOMINI

12, rue Jean-Marie Thévenin - 58120 CHÂTEAU-CHINON

03 86 78 22 84 - contact@aulysblanc.com

f Au Lys Blanc Chateau Chinon - Vente à distance

ROUSSEAU

PRODUITS PÉTROLIERS

VIDANGE - CURAGE

LOCATION DE TOILETTES
AUTONOMES

21430 LIERNAIS - 03 80 84 41 71 (siège social)

71400 AUTUN - 03 85 86 26 60

STATIONS SERVICE 24H/24 - 7J/7

Liernais, Moux-en-Morvan,

Montsauche-les-Settons, Quarré-les-Tombes et Saint-Père



olivier-sarl.rousseau@wanadoo.fr

MAGASIN DE VENTE DIRECTE



Jambon sec du Morvan
Saucissons secs
Terrines - Plats cuisinés
Paniers gourmands



1 rue Diderot
58120 - CHATEAU-CHINON

Du Lundi au Vendredi
8:00-12:00 / 14:00-17:00

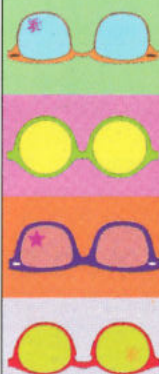


Patureau Betty
Opticienne diplômée

Les Binocles
de Betty

16 Place Notre Dame
58120 Château-Chinon

03 86 85 03 21
Lesbinoclesdebetty@gmail.com



Entreprise
Blandin Jean Luc



.Peinture
.Plâtrerie
.Isolation

.Ravalement de façades



Le bourg
58430 ARLEUF

Tél. 03 86 78 82 46

jl.blandin.fr@wanadoo.fr

VISITEZ
L'ÉCO MUSÉE DE L'ABEILLE
DÉGUSTEZ

MIELS
 PAINS D'ÉPICES
 BISCUITS

PRODUITS
 LOCAUX



LES RUCHERS DU MORVAN
 Ferme Apicole Biologique
 Port-de-l'Homme
 CORANCY - D 37 - 58120 CHATEAU-CHINON
 Tél. 03 86 78 02 43
ruchers.du.morvan@wanadoo.fr

S.A.R.L. THENIN

**Terrassement
 Assainissement
 Travaux Publics
 Voirie**

Au Bourg
 58120 CORANCY
 03 86 78 00 66
 06 87 49 06 27
 06 70 46 55 94
thenin789@orange.fr



MAÇONNERIE - CARRELAGE

ENTREPRISE
Thierry FOUFELLE

TEL/FAX
 03 86 78 81 90

PORTABLE
 06 87 04 12 45

thierry.foufelle@orange.fr Le Chatz - 58430 Arleuf



Verdenet
 ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

*Entreprise spécialisée
 en aménagement
 et restauration ancienne*

Vincent VERDENET

1, route du Corps Franc Pommies - 71400 Autun
Tél. 03 85 52 12 95 - sarl.verdenet@wanadoo.fr

AMBULANCES DUVERNOY

VSL  TAXI



7J/7

Jean-Michel
03 86 85 02 83
 1 Route d'Autun 58120 Château-chinon



GARAGE D'ARLEUF

Route d'Autun - 58430 ARLEUF
03 86 78 82 14
contact@garagedarleuf.fr

- ▶ **CARROSSERIE**
- ▶ **PEINTURE**
- ▶ **MÉCANIQUE**
TOUTES MARQUES
- ▶ **DÉPANNAGE**
24 | 24



Droin Florent
couverture zinguerie

Les Mouilleferts - 7, chemin de la Creuse - 58120 CHATEAU-CHINON
 06 12 63 10 44 - droinflorent@orange.fr



Gauthey ELECTRICITE Particuliers et Professionnels

Électricité générale et rénovation, Alarmes, chauffage électrique
 Électricité industrielle, Qualifélec, Électricien conseil « Ma maison connectée »

www.gautheyelectricite.com

Siège social d'Autun
 15, rue Nicéphore Niépce
 Z.I. St-Pantaléon - 71400 Autun
Tél. 03 85 86 94 94

Agence de Beaune
 1, rue Louis Détang
 21200 Beaune
Tél. 03 80 20 27 92



ÉDITORIAL

L'année 2020 arrive à son terme. Année chargée en événements, tant au niveau national que communal.

Comme il nous l'annonçait dans le précédent bulletin municipal, Maxime GAUTRAIN n'a pas souhaité se représenter pour un nouveau mandat. Nous lui rendons hommage pour les 37 années de dévouement passées aux commandes de la Commune. On ne peut compter le temps passé et les déplacements qu'il a effectués dans le cadre de ses obligations d'élu pour s'informer, quérir des aides financières ou intervenir pour faire aboutir un projet. C'est une page de l'histoire d'ARLEUF qui se tourne. Nous lui souhaitons de profiter maintenant pleinement de cette retraite bien méritée.

Je tiens tout particulièrement à remercier toutes les personnes qui ont voté en notre faveur permettant ainsi l'élection de toute notre équipe au premier tour. Nous ferons en sorte de ne pas vous décevoir.

Cette année, qui avait commencé comme toutes les autres, a vu un invité de taille se propager et bousculer toute notre vie : la COVID-19. Cette épidémie, d'une ampleur mondiale, nous a obligé à "suspendre le temps" et à nous adapter. Elle a retardé la mise en place du nouveau conseil municipal et nous n'avons pu nous mettre au travail qu'après le 25 mai.

Pendant le confinement, période charnière entre les deux mandatures, Maxime GAUTRAIN et moi-même, en ma qualité de premier adjoint de l'ancienne municipalité, avons fait le choix de faire travailler les employés communaux avec leur accord. Nous avons pu ainsi ne pas prendre de retard dans l'entretien de l'espace communal.

Cette pandémie a eu des effets catastrophiques sur l'économie. Qui aurait pu imaginer que la France et même une partie du monde s'arrêteraient de travailler et de se déplacer du jour au lendemain ? Combien d'entreprises se sont, et vont se retrouver en difficultés ? J'assure de mon soutien tous les entrepreneurs et indépendants qui en cette année 2020 ont dû faire face à cette crise.

On ne peut que déplorer les conséquences de la crise sanitaire sur la vie associative. Depuis mi-mars aucune manifestation n'a pu avoir lieu. Le Comité des Fêtes, qui avait un calendrier bien rempli avec plusieurs activités chaque mois, a été contraint de tout annuler et l'inauguration de leur nouvelle salle dans l'ancienne maison BASDEVANT n'a pu avoir lieu. Je leur adresse tout mon soutien.

L'association du foot Château-Chinon Arleuf n'a pas pu jouer les matchs prévus lors de la saison dernière. J'espère revoir rapidement les joueurs sur le terrain.

Mairie

Tél : 03.86.78.80.37
Courriel : mairie.arleuf@wanadoo.fr
56 route du Haut Morvan,
58430 Arleuf

LUNDI

8h00 - 12h00/Fermé l'après-midi

MARDI, JEUDI

8h00 - 12h00/14h00 - 16h30

MERCREDI

8h00 - 12h30/Fermé l'après-midi

VENDREDI

8h00 - 12h00/14h00 - 16h00

Permanence des élus

JEAN-LUC BLANDIN

Vendredi de 14h00 à 16h00

BRIGITTE DUVERNOY

Sur rendez-vous

JEAN-LUC MATHIEU

Sur rendez-vous

EVELYNE BONGARD

Sur rendez-vous

Agence Postale Communale & Bibliothèque

Tél : 03.86.79.47.03
56 route du Haut Morvan,
58430 Arleuf

Du lundi au vendredi :
09h00 - 12h00/14h00 - 16h00
Samedi : 09h00 - 12h00

Rédaction

Mairie d'Arleuf

Mise en page

Kevin Furet (58430 Arleuf)
kevinfuret.com

Impression

Imprimerie Vidonne (21000 Dijon)
vidonne-imprimerie.fr

L'association "Avec les Gars d'Arleu" en partenariat avec Skimo a dû annuler le concert "Musique en forêt" du 21 juin à Préperny ; les animations Nature de Skimo ont également été suspendues.

C'est avec regret que nous avons dû annuler le repas de début octobre tant attendu par nos anciens pour nous conformer aux recommandations sanitaires. Espérons que nous pourrions assurer celui de 2021.

Malgré tous ces effets négatifs, ce virus nous a démontré que la solidarité existait encore ; que malgré la peur de la contamination de nombreuses personnes ont continué de travailler afin de permettre à chacun de subvenir à ses besoins.

J'adresse tous mes remerciements et encouragements à M. et Mme REBOLLARD, nos boulangers, et Mme BEUTIN notre épicière qui ont assuré un service sans faille tout en respectant les consignes sanitaires recommandées pendant toute la période de confinement. Grâce à eux, à M. SIMON, notre garagiste, ainsi qu'à M. PHILIPPE boucher d'ANOST qui est présent tous les vendredis matins sur le parking de la boulangerie, il était tout à fait possible de s'approvisionner sur notre Commune.

Et que dire du dévouement et de l'élan de solidarité dont ont fait preuve les bénévoles de notre Commune. Ceux-ci ont répondu présents et ont fabriqué près de mille masques pour les habitants de la Commune et ce, dans un temps record et avec les moyens du bord ; les commerces étant fermés et les déplacements limités en cette période. Un grand merci à eux.

Nous avons eu également le plaisir de voir la réouverture du Cornemuse ; réouverture entachée par la disparition de Gérard, qui, avec Brigitte, avaient fait de ce lieu une institution dont la renommée s'étendait bien au-delà du département. Je souhaite à Marine, Nicolas et Sylvain, réussite et prospérité en ces moments difficiles pour la restauration et les activités culturelles.

Début janvier, Thibault LE ROUX, un enfant du pays s'est installé artisan plombier. Cela fait plaisir de voir un jeune motivé et entreprenant en cette période compliquée.

Depuis quelques semaines, Sonia ALEXANDRE propose des séances de gymnastique deux fois par semaine à la salle polyvalente. Je salue cette initiative dynamique pour notre commune.

Je peux maintenant vous annoncer que les Etablissements ALEXANDRE ont commencé les travaux de terrassement et la construction de leur structure sera réalisée courant 2021. Une très bonne nouvelle pour ARLEUF.

Nous avons pris conscience de l'importance du commerce de proximité et des avantages que représente la vie à la campagne. Le confinement n'était pas ressenti de la même façon, que l'on habite en appartement ou dans une maison indépendante. La preuve en est : le redémarrage de l'immobilier avec l'envie des citadins de quitter les villes surpeuplées et l'insécurité qui y règne en faveur de la campagne et notamment du Morvan.

Les écoles ont été fermées à partir de mi-mars. Suite au déconfinement, une reprise sur la base du volontariat a pu avoir lieu au mois de mai. Toutes les dispositions sanitaires recommandées ont été mises en place en coordination avec les institutrices.

A la rentrée de septembre nous avons accueilli 42 enfants, toutes classes confondues. On ne peut que se réjouir quand l'effectif est en hausse. Souhaitons que cela continue.

Cette pandémie a mis encore plus en avant le manque de moyens dans le milieu médical et notamment le manque cruel de médecin. En effet, dans notre région c'est un gros point noir qui subsiste : le manque de médecin devient crucial et va encore s'accroître avec le départ du Docteur GASTON-ECHEVERRIA. Espérons que les incitations à l'installation de médecins en zones rurales portent leurs fruits.

Notre monde évolue et avec lui le climat. Ainsi, pour la 3ème année consécutive, nous subissons la sécheresse et ce, plus particulièrement chez les agriculteurs qui sont confrontés à de grosses difficultés pour la nourriture de leur bétail. Courage à eux.

J'adresse tous mes remerciements à mes adjoints, qui chacun dans ses attributions, m'épaulent quotidiennement ; aux conseillers municipaux qui répondent présents à chaque sollicitation de ma part ; à tous les employés communaux que je bouscule quelquefois (mais toujours dans l'objectif de servir au mieux notre Commune) et à tous les bénévoles qui œuvrent à la dynamique de la vie associative.

A l'heure où nous bouclons ces quelques lignes, un nouveau confinement vient d'être mis en place. Devant l'ampleur des nouveaux cas de contamination, je vous recommande vivement de limiter au maximum les contacts et respecter les gestes barrières.

Prenez bien soin de vous et de vos proches ; nous n'en avons pas fini avec la Covid-19.

Jean-Luc BLANDIN, Maire

TAXES LOCALES 2020

Taxe foncière prop. Bâtie	4.44 %
Taxe foncière prop. Non bâtie	15.50 %
CFE	12.63 %

En 2020, la taxe d'habitation n'est plus inscrite dans le chapitre des taxes locales. Elle est reversée au titre d'une participation du département.

ÉTANG CHAUVEAU

Carte à la journée (3 €), à l'année (23 €). Gratuit pour les enfants de - 10 ans (attestation en mairie).

ÉTAT CIVIL 2019

3 Naissances - 4 Mariages - 11 Décès

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Délivrance des cartes nationales d'identité et passeport

Les demandes concernant la délivrance ou le renouvellement des justificatifs d'identité (carte nationale d'identité et passeport) ne s'effectuent plus à la mairie. Désormais ces demandes doivent être effectuées à la mairie de Château-Chinon. Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie de Château-Chinon Ville au 03-86-85-15-05.

Dans le cas où vous ne disposez pas d'internet ou que vous rencontrez des difficultés pour effectuer votre pré-inscription par internet, une permanence à l'agence postale sera mise en place sur rendez-vous (jours à préciser).

Recensement militaire

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sans cette attestation de participation à la JDC, l'inscription aux examens ou concours est refusée.

Calendrier des démarches :

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois : Faites-vous recenser en mairie de votre domicile ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

A 16 ans 1/2 : Créez votre compte sur www.madjc.fr dès réception d'un mail du Service National

A 17 ans : Vous êtes convoqué (e) à la Journée défense et citoyenneté

Certificat à produire pour les examens et concours :

Pour les moins de 18 ans : attestation de recensement

Pour les 18-25 ans : le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale.

Cadeau de naissance

La municipalité d'Arleuf a le plaisir d'offrir 50€ à tous les enfants nés à partir du 1er janvier 2020. Les parents sont invités à déposer au secrétariat de mairie un RIB au nom de l'enfant.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

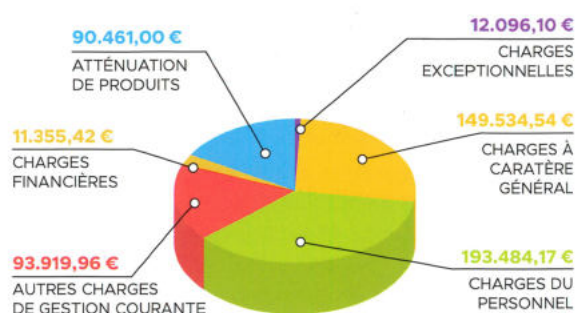
- Rénovation du bureau de l'agence postale
- Remplacement des portes du secrétariat de mairie et de l'agence postale
- Achat de matériel pour les services techniques
- Achat de mobilier pour la classe maternelle
- Achat de barnum

TRAVAUX PREVUS EN 2021

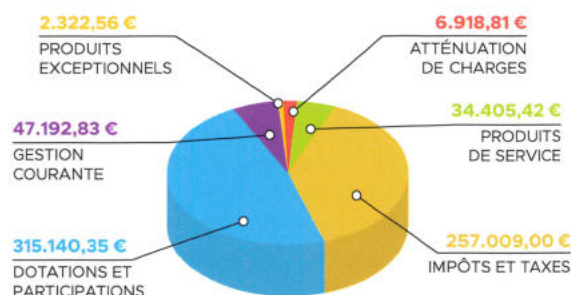
- Rénovation de la toiture de la cantine
- Rénovation de la toiture de l'église
- Installation de volets roulants dans les logements de la cure et du gîte des Boulets

BUDGET 2019

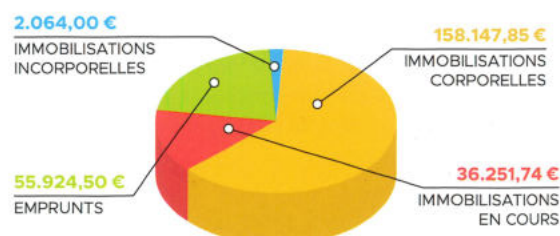
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



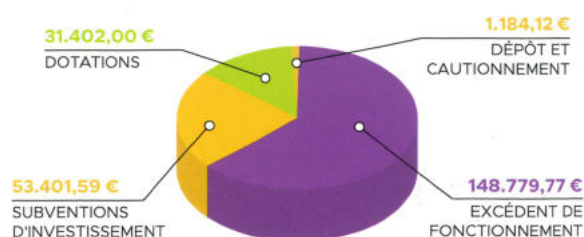
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



NUMÉROS UTILES

Administrations

- **Communauté de Communes Morvan**

- Sommets Grands Lacs**

Place François Mitterrand, BP8,
58120 Château-Chinon, Tél : 03.86.79.43.99

- **Déchetterie**

L'Huis Gaudry, 58120 Château-Chinon
Tél : 03.86.85.03.62

- **Maison de la Solidarité**

6 place Notre Dame, 58120 Château-Chinon
Tél : 03.86.85.29.21

- **Sous-Préfecture**

Rue du Marché, 58120 Château-Chinon
Tél : 03.86.79.48.48

Santé

Hôpital – Maison de Retraite

42 rue Jean-Marie Thévenin, 58120 Château-Chinon
Tél : 03.86.79.60.00

- **Centre de consultation de médecine générale :**

03.86.79.60.97

- **EHPAD (admission) :**

03.86.79.60.71 ou 03.86.79.60.98

- **Radiologie/Imagerie médicale :**

03.86.79.60.97 (sur rendez-vous) • **Unité d'Accueil de Premiers soins :**

Les admissions étant régulées par le 15, il convient de composer ce numéro avant de se présenter.

Des consultations avancées ont lieu chaque mois (angio-logie, télécardiologie, chirurgie orthopédique, chirurgie viscérale, gynécologie, consultation bilan mémoire – gériatrie). Prendre rendez-vous au 03.86.79.60.62 ou 03.86.79.60.97.

Pour les consultations d'ophtalmologie, prendre rendez-vous au 03.86.37.74.17 pour le Dr GHRER et au 03.86.36.98.83 pour le Dr SEGUIN.

Hors maison médicale

- **Pharmacie du Morvan**

22 boulevard de la République,
58120 Château-Chinon – Tél : 03.86.85.14.58

- **Pharmacie Place Notre Dame**

6 bis Place Notre Dame,
58120 Château-Chinon – Tél : 03.86.85.06.60

- **Pédicure – podologue**

Melle RATEAU Valérie
4 rue des Fontaines,
58120 Château-Chinon – Tél : 03.86.79.45.78

- **Kinésithérapeute**

M. Philippe LAMBELIN
8 boulevard de la République,
58120 Château-Chinon
Tél : 03.86.85.15.22 ou 06.33.23.98.96

- **Masseur-kinésithérapeute à domicile :**

M. François LECLAIRE – Tél : 03.86.78.85.63

- **Ostéopathe**

M. Matthieu HARDY – Tél : 07.83.01.28.21

- **Gendarmerie**

Place des Martyrs de la Résistance,
58120 Château-Chinon, Tél : 03.86.85.02.17

- **Centre des Finances Publiques**

13 rue de Bibracte, 58120 Château-Chinon

Service des Impôts : 03.86.79.49.60

Trésorerie : 03.86.85.12.39

- **Direction Départementale des Territoires**

Place François Mitterrand, 58120 Château-Chinon
Tél : 03.86.79.49.90

Maison médicale

38 rue Jean-Marie Thévenin,
58120 Château-Chinon – Tél : 03.86.85.14.15

- **Consultations généralistes**

Dr GASTON-ECHEVERRIA Jaïne, Dr VERSPIEREN Nacéra :
03.86.85.14.15

- **Cabinet d'infirmières**

DANGELSER, CONSTANTIN, FLORY : 03.86.85.16.33

- **Cabinet d'infirmiers**

VILAIN, SIMONOT, GLORIAN : 03.86.78.49.41

- **Kinésithérapeute**

M. Olivier BRIET : 03.86.78.19.57

M. Bart MERKELBACH : 07.88.39.31.90

- **Laboratoire d'analyses médicales ACM Bio**

03.86.85.18.82

- **Orthophoniste**

Mme Fabienne BAUDEQUIN-BRIET : 03.86.85.12.06

- **Pédicure – podologue**

Mme Frédérique VASSEUR : 03.86.78.41.67

- **Sage-femme**

Mme Christine KEYSER : 06.60.24.01.49

- **Diététicienne**

Mme Martine FERRY : 06.87.02.28.35 ou 03.86.90.88.38

- **Psychologue**

Mme Claire BASTID : 06.74.44.05.11

- **Rétinopathie diabétique**

Passage deux fois par an : 03.86.85.14.15

- **Psychiatre**

03.86.84.09.20

- **ANPAA 58 (addictologie et alcoologie) 03.86.61.56.89**

• **Centre de planification et d'éducation familiale et centre de lutte antituberculeux**

0800.58.00.00

Service à la personne

Centre social (portage de repas à domicile, services d'aides à domicile, services de soins à domicile) 6 place Notre Dame,
58 120 Château-Chinon – Tél : 03.86.85.18.66

RAPPEL DES ARRÊTÉS

Arrêté du 30 septembre 2015 portant interdiction de la divagation des chiens et chats sur la commune : tout propriétaire de chiens ou de chats doit tenir son animal en laisse sur les voies publiques à l'intérieur de l'agglomération et des hameaux. Tout chien ou chat trouvé sur la voie publique pourra être conduit sans délai à la fourrière.

Arrêté n°09/2018 fixant les règles de l'exploitation forestière sur la commune d'Arleuf : cet arrêté s'applique aux propriétaires riverains et exploitants forestiers. Une déclaration en mairie doit être effectuée en mairie au minimum 48h avant le début du chantier de bûcheronnage ou de débardage pour les travaux à partir de 100 m³. Un état des lieux doit être effectué avant et après les travaux de débardage.

Arrêté n°64/2018 portant sur l'élagage ou l'abattage des arbres sur la commune d'Arleuf : les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places de stationnement) et des chemins ruraux (sentes, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur ne dépassant pas 2 mètres. Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal. L'élagage ou l'abattage des arbres sont effectués à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. A défaut d'élagage en bordure

des voies communales et chemins ruraux et après mise en demeure, les travaux seront effectués aux frais des propriétaires.

Arrêté 27-2020 portant réglementation des dépôts sauvages de déchets et d'ordures sur la commune d'Arleuf : le dépôt sauvage des déchets (ordures ménagères, encombrants, cartons, métaux, gravats) et décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. En cas d'infraction, le responsable du dépôt sauvage ou décharge brutes d'ordures ménagères sera mis en demeure de procéder à son élimination dans un délai déterminé. Dans l'impossibilité d'identifier l'auteur de l'infraction, pourra être tenu pour responsable le propriétaire du terrain sur lequel seront constatés le dépôt sauvage, les déchets ou la décharge brute d'ordures ménagères, qui les aura tolérés, acceptés ou facilités par sa négligence, ou encore se sera abstenu d'informer les autorités municipales de leur existence. Faute, par la personne visée par la mise en demeure, d'avoir procédé à l'élimination du dépôt de déchets ou de la décharge brute d'ordures ménagères dans le délai imparti, il y sera procédé d'office aux frais du responsable. Le cas échéant, il sera ordonné aux responsables de consigner entre les mains du comptable de la commune, une somme répondant au montant des travaux à réaliser. En outre, il pourra être ordonné, en cas de danger grave ou imminent, l'exécution des mesures de sûreté exigée par les circonstances.

Le brûlage est interdit.



le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Weldom
ensemble, c'est mieux

Livraison Fuel à Domicile Station 7j/7

M.L.V. SA 46, route de Nevers 58120 Château-Chinon 03 86 85 02 30 Fax 03 86 85 01 44	B.M.B. SARL ZA du Bazois 58110 ALLUY 03 86 84 06 04 Fax 03 86 84 04 26
--	--

www.weldom.com



Agence Immobilière
Morvan Patrimoine

5, rue Jean Marie Thévenin 58120 Château-Chinon 03 86 85 12 12 morvanpatrimoine@orange.fr	6, rue de l'Arquebuse 71400 Autun 03 85 52 07 85 mp-autun@orange.fr
---	---

www.morvan-patrimoine.com



Sarl ALEXANDRE

Nutrition animale
Produits du sol
Jardinerie

AUTUN 03 85 52 77 05	BLANZY 03 85 68 02 50	CHATEAU-CHINON 03 86 85 03 35
--------------------------------	---------------------------------	---



S.A.S.
POMPES FUNÈBRES BROCHET

Toutes formalités assurées par nos soins
Transports funéraires, thanatopraxie
Monuments funéraires
Caveaux, Articles funéraires
Chambre funéraire
Contrat obsèques



2, PLACE DU CHÂTEAU
58120 CHÂTEAU-CHINON **03 86 85 15 24**

N°habilitation : 2002-58-01-05 - ORIAS 07024319

CHEMINS RURAUX

Avec ses 146 kilomètres de chemins ruraux, la commune d'Arleuf dispose d'un maillage de chemins relativement important qui nécessite une veille continue en matière d'entretien et d'accessibilité au public.

Les deux principales causes de dégradation des chemins ruraux sont les eaux de ruissellement et les exploitations forestières. Les exploitants forestiers doivent obligatoirement déclarer tous les travaux de débardage (arrêté municipal n°09-2018). Un état des lieux est établi en début et fin d'exploitation de chantier.

En vertu de l'article L161-5 du Code Rural, le Maire dispose d'un pouvoir de police et de conservation sur les chemins ruraux. Il peut donc réguler la circulation des véhicules ou des engins dont les caractéristiques sont susceptibles de dégrader le chemin et sont par le fait incompatibles avec la constitution de ces derniers, notamment avec la résistance, la largeur de la chaussée ou les ouvrages d'art (article D161-10 du Code Rural). Un dialogue entre les exploitants forestiers et la commune afin de pouvoir travailler en toute confiance.

Par ailleurs, il est rappelé que l'entretien des chemins ruraux incombe aux riverains. L'article D164-24 du Code Rural précise « Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegarde la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du terrain; les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la Commune, à leur frais, après mise en demeure restée sans résultat (Décret N° 69-897, article 20 du 18/09/1969) ». Il est complété par l'arrêté municipal n°64/2018.

TRAVAUX

Bien que les élections aient eu lieu le 15 mars, nous n'avons été installé dans nos fonctions qu'à la fin mai. C'est pourquoi à l'heure nous rédigeons le bulletin municipal, nous n'avons que quatre mois à notre actif.

Les premiers travaux de notre mandat ont été la sécurisation des abords de l'école. Depuis des années, le stationnement des véhicules lors de la rentrée des enfants se déroulait de façon quelque peu anarchique. Nous avons voulu sécuriser l'entrée et la sortie des enfants. C'est pourquoi nous avons aménagé le tronçon dénommé « ligne du tacot » entre l'allée de Sombreffe et la rue Fernand Dussert afin que les parents puissent se garer en toute sécurité. Dans l'ensemble, ces aménagements ont donné satisfaction aux familles. Des panneaux de signalisation ont également été installés afin de finaliser les travaux de sécurisation. Nous tenons à remercier tout particulièrement Madame Nicole MAILHARRO, Madame Colette MOUROT et ses enfants Eric et Laure d'avoir fait don de leur terrain à la commune, permettant ainsi l'élargissement de la voie en arasant le talus.



Depuis fort longtemps, le sentier « Bibracte-Alésia » entre la départementale 500 (Route des Brenets) et le canal du Touron n'était plus carrossable. Grâce à des travaux financés via un programme « leader » (fonds européens) et piloté par le Parc Naturel Régional du Morvan, il est de nouveau praticable.

Le chemin rural partant du Moulin de la Tournelle et rejoignant les Prés Denis fermé depuis au moins 40 ans sera ré-ouvert prochainement.

Le chemin reliant les Robins à la D978, à la demande de la commune, a été reprofilé dernièrement par le propriétaire de la forêt de Beauregard.

Un inventaire complet des chemins ruraux de la commune a été réalisé ainsi qu'une cartographie.

Concernant le franchissement de certains ruisseaux par des chemins, une étude est en cours avec le Parc Naturel Régional du Morvan.

Si vous constatez une dégradation sur un chemin rural, n'hésitez pas à le signaler à la Mairie.

L'arrivée de l'électricité qui dessert l'atelier des services techniques a été refaite. En effet, il était nécessaire d'augmenter la puissance afin de faire fonctionner les différents matériels. Les employés communaux ont également coulé une dalle en béton en remplacement de la terre.

- Les portes du cimetière ont été restaurées et repeintes. Les employés communaux ont enduit le mur intérieur du cimetière.

- Concernant la voirie, nous avons veillé à l'entretien de toutes nos routes communales; plus de 30 tonnes de grave à froid ont été posées par les services techniques communaux.

- La salle qui accueillait l'épicerie dans l'ancienne maison Basdevant a été rénovée par les services municipaux afin d'installer le comité des fêtes et ses activités. Elle a été dénommée « Salle des Arlequins ». Ainsi, l'ancienne salle de classe a retrouvé son usage premier à savoir l'accueil des enfants pendant la garderie.

LA REVOLUTION A ARLEUF (3)

III L'ANNEE 1792 (suite)

5) Les affaires religieuses

Le 25 mars 1792, Jean-Baptiste Barillot se présente devant le conseil municipal et exhibe l'institution canonique donnée par Mgr Tollet, évêque constitutionnel de la Nièvre, datée du 20 mars, en conséquence de son élection à la cure d'Arleuf le 18. Il prête aussi serment à la Constitution civile du clergé. Quatre jours plus tard, à sa demande, les officiers municipaux se rendent au presbytère pour inventorier les registres paroissiaux, puis à l'église afin de dresser l'inventaire des ornements et éventuels trésors. Ils sont reçus par l'ancien curé Jean-Baptiste Berthault.

Les registres couvrent la période 1610-1791 (c'est encore le niveau de consultation à la mairie actuellement, avec quelques lacunes, en particulier les mariages jusqu'aux années 1660).

S'ensuit une liste démesurée de tous les objets et ornements qui se trouvaient dans la sacristie et dans l'église. Cette liste serait ici trop longue à reproduire, mais je peux la fournir sur demande.

En gros, dans la sacristie, se trouvaient une commode, un buffet, deux petites armoires, le tout neuf et fermé à clé. Les rayons de la commode renfermaient chapes, tissus, voiles, tapis, et 8 chasubles, généralement en damas et en soie.

Dans un autre meuble, à 5 rayons, d'autres chasubles et étoffes de damas et de satin, à l'état neuf. Dans un autre, des calices en argent, des rideaux d'indienne, des objets en bois, 9 grandes nappes et 3 grands rideaux en toile fine de ménage, divers morceaux de guipures, des nappes en toile de Paris, et autres nombreux textiles et objets.

Dans le chœur de l'église, beaucoup de tissus, rideaux, argenterie, cuivres, surtout sur le maître-autel. Idem dans les chapelles latérales, surtout dans celle située près du banc de M. Sautereau. Ailleurs, plusieurs tabernacles et ciboires, un ostensorio d'argent neuf et de prix avec son croissant en or.

L'abbé Berthault présente enfin divers coupons de tissus, en abondance, plus 13 livres de sel fin.

Barillot prend tout en charge et remet les registres paroissiaux à la municipalité le 29 octobre.

On peut s'étonner de toute cette abondance, surtout si l'on compare avec les résultats des visites épiscopales du XVIII^e s., qui décrivent plutôt une misère d'ornements et un laisser-aller des desservants, que ce soit à Arleuf, ou, par exemple, à Luzy. Il faut donc se demander si cet apparent misérabilisme était de la volonté des curés, en vue d'une éventuelle aide financière.

Le 15 janvier 1793, Barillot déclare qu'il a patiemment attendu que son prédécesseur ait effectué des réparations nécessaires au presbytère, mais rien n'a été fait. ; les réparations devront incomber à la mairie.

En fait, le conseil du district de Château-Chinon a décidé, le 25 août 1792, d'arrêter, entre autres, l'ancien curé Bertheau (orthographe mouvante), ainsi que son frère, Michel, ci-devant curé de Glux, et Bonnard, ci-devant vicaire d'Arleuf. La levée des scellés est décidée pour les deux frères le 28 août (décision revue le 5 septembre).

6) Les affaires politiques

La municipalité d'Arleuf est renouvelée le 2 décembre 1792.

Par 89 voix sur 94 votants, le maire proclamé est Jean-Marie Vaucoret. Les officiers municipaux sont Pierre Doridot, Jean Amiot, Jean Trinquet-Gaspard, Léonard Guenard, de Pouilly, Etienne Pillin. Lazare Truchot est réélu procureur par 95 voix sur 102. 78 suffrages désignent les notables : le curé constitutionnel Jean-Baptiste Barillot, Claude Duvernoy père, Simon Pierre Sautereau, Jean Guiot Milochet, Claude des Cheintres, Jean Duvernoy-Maraud, Jean Trinquet-Robin, Michel Guenard, Charles Comte, Dominique Bertheau, des Brenots, Louis Bailleur, Pierre Bonnot.

La nouvelle municipalité est installée solennellement le lendemain, Barillot devenant officier public.

Le 13 décembre a lieu la nomination du secrétaire-greffier de la commune : Barillot et Chevrier sont à égalité, mais ce dernier l'emporte par l'âge. Plus tard, début frimaire, Chevrier démissionne et le 4 Barillot est désigné.

De même, en février 1793, Lazare Truchot démissionne de son poste de procureur et est remplacé par Jean Gallice, propriétaire au Chatz, élu par 47 voix sur 64, mais il apparaît peu après qu'il n'avait pas l'âge requis. De ce fait, Lazare Truchot, propriétaire aux Chauveaux, est renommé par 61 voix sur 68 votants.

En fait, Truchot avait démissionné en opposition avec le maire Vaucoret, qui ne voulait pas que les séances du conseil se déroulent dans la chambre de la commune (le tout premier presbytère, je suppose, à gauche de l'église quand on est devant le portail) et désirait que les délibérations se déroulent dans le plus profond secret. Gallice, quant à lui, aurait été voisin et ami de Michel Berteaux, l'ancien curé de Glux et frère de l'ancien curé d'Arleuf, donc suspect.

On le voit, des problèmes de dissensions et de méfiances apparaissent, reflets d'une ambiance de plus en plus tendue, surtout depuis la chute de la monarchie, et qui va s'amplifier pendant l'année 1793 avec la Terreur et le Gouvernement révolutionnaire. On retrouvera d'ailleurs, l'année prochaine, consacrée à 1793, des personnages cités dans cet article, comme l'ancien curé, ou le nouveau, Barillot, qui a bien profité des opportunités que lui offraient les circonstances, ou encore le maire Vaucoret.

A partir de 1793, non seulement des informations plus fournies, vu les événements, nous renseignent davantage, mais la comparaison entre les archives du district de Château-Chinon et celles de la municipalité d'Arleuf, nous donnera un éclairage plus riche.

7) Divers et biens nationaux

Pour finir, nos sources nous permettent quelques compléments sur l'année 1792. Les rapports du district évoquent des sacrilèges dans des églises, dont celle d'Arleuf. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Les acheteurs de biens nationaux se recrutent souvent chez les gens aisés. Nous y trouvons Jean Comte Rochambeau, élu du district pour le département, propriétaire à Arleuf, Jean Marie Duvernoy, notaire à Arleuf, lié au flottage, Sautereau, marchand de bois pour le flottage, et même l'ancien seigneur de la Tournelle et intendant Foulon de Doué. Après l'émigration de ce dernier, un inventaire sera fait de ses biens et meubles, sans oublier les ressources en bois de flottage, le maire étant encore Lazare Goussot et le régisseur Simon Gaudriot, que l'on retrouvera l'année prochaine.

Il est fait en particulier allusion au mauvais état du domaine des Barats (c'était la ferme du château de la Tournelle, disparue de nos jours, qui se trouvait au fond du pré qui fait face à la belle maison en pierres qui se trouve aux Barats à gauche de la route en allant vers le Châtelet). Je retranscris ci-après, avec l'orthographe de l'époque, un extrait de l'inventaire concernant ce domaine (Archives départementales de la Nièvre, séquestre 1 Q 1254) : « reconnu que la campagne du château gaillard appelée vulgairement Les Boulais ne sert que de pacages aux brebis du domaine et aux vaches du voisin que ce terrain n'est pas cultivé qu'il paraît avoir été cy-devant environné de fossé, mais qu'il n'y existe ny plan vif ny haye sèche ».

Donc, l'année prochaine concernera l'année 1793.

Christian Bouchoux, Les Pasquelins, octobre 2020.



ÉGLISE

De gros travaux de restauration de l'église vont être entrepris très prochainement. C'est avec une grande satisfaction que nous constatons que l'église est utilisée à d'autres fins que les enterrements. Le prêtre de la paroisse Arokiadoss VELANGANNI assure régulièrement des messes à l'église. Il y a célébré la messe de Noël alors qu'Arleuf n'avait pas connu un tel événement depuis plusieurs décennies. Une équipe de bénévoles s'est chargée de décorer l'église et de réaliser une crèche traditionnelle qui a rencontré un vif succès. Le prêtre a annoncé récemment qu'il assurerait la messe du vendredi 25 décembre 2020 à nouveau à Arleuf.



PROJET AIRE TERRESTRE EDUCATIVE

Les élèves de CM travaillent avec la participation des CE1 sur le projet ATE avec le Parc naturel régional du Morvan. Nous devons choisir un lieu d'Arleuf et nous allons le gérer. Ce projet consiste à faire un inventaire précis et descriptif pour l'étudier, l'observer pour améliorer ce petit coin mystérieux où la faune et la végétation se logent.

Mardi 1er Septembre nous sommes allés dans deux lieux et nous en avons fait un dessin. Puis nous avons choisi de travailler sur l'endroit : La Fontaine Ora.

Nous allons faire régulièrement des conseils d'enfants pour décider ensemble de ce que nous allons faire. Nous avons déjà décidé de demander l'autorisation au Maire de travailler dans cet endroit. Il nous a donné son accord.

Puis nous avons décidé de faire des recherches pour trouver l'histoire de ce lieu. Alors nous allons demander aux habitants de la commune s'ils connaissent la Fontaine Ora et s'ils peuvent nous donner des renseignements.

Nous allons faire un flyer qui nous aiderait à chercher des personnes connaissant la fontaine Ora. Si vous ou vos proches connaissez ce lieu, vous pouvez contacter l'école d'Arleuf au 03.86.78.80.89. Nous vous tiendrons informés de ce projet qui va durer sur plusieurs années.

Les élèves de CE/CM

Le mot de l'enseignante :

Ce projet, proposé par l'Education Nationale et l'Office Français de la Biodiversité, a avant tout un but pédagogique. Les élèves développent les compétences du programme scolaire et découvrent leur territoire et ses acteurs. Il permet notamment de développer l'éco-citoyenneté à travers une approche participative de la gestion d'un bien commun.

Le Parc naturel régional du Morvan intervient dans ce projet en accompagnant les élèves et en apportant le contenu technique.

Notre classe est classe pilote dans ce projet qui est nouveau. Une labellisation viendra reconnaître la qualité du projet.

F.C.C.C.A



Pour la saison 2019/2020, le club du FCCCA se constitue ainsi : 54 séniors, 67 jeunes de U7 à U18, 17 dirigeants et 2 arbitres. **L'équipe A** termine 4ème à égalité de points du 3ème mais la différence de but fait que l'équipe ne monte pas et le que le championnat a été interrompu par la pandémie de la COVID19. Elle est encadrée par Soufiène BILKADI, le capitaine Alexandre FOUFELLE et l'arbitre assistant Thierry FOUFELLE. **L'équipe B** termine également 4ème et manque aussi la montée. Celle-ci est encadrée par Alexandre MARCHAND et l'arbitre assistant Patrick ESPIRE.

Pour les jeunes, le bilan sportif est très positif. En entente avec Moulins-Engilbert, Chatillons en bazois et Charrin. Le président du FCCCA n'a pas manqué de mettre en avant tous les membres du bureau, les bénévoles qui se dévouent pour encadrer et accompagner les jeunes footballeurs. Le président a mis en avant le manque d'investissement des parents, c'est dommage !!! Il remercie Bruno BOUDOT pour le grand travail effectué auprès des jeunes.

Un grand merci à nos deux services civiques Romain FOUFELLE et Adrien BONNETFOUFELLE qui étaient là pour entraîner les jeunes le mercredi et les accompagner pour les matchs les samedis.

Thierry FOUFELLE remercie l'investissement et le soutien des municipalités d'Arleuf, Chateau- Chinon ville et Château-Chinon campagne pour le prêt des installations et subventions. La communauté de commune Morvan sommet des grands lacs pour sa subvention ainsi que le conseil départemental de la nièvre.

Pour la saison 2020/2021, le club recherche des sponsors où des personnes pour du mécénat, ce qui permettrait d'embellir le club. Le bilan financier présenté par la trésorière Gilberte GAUTRAIN montre une gestion saine.

Tout le club remercie Michèle Dubois pour le lavage des maillots séniors et jeunes, Véronique Fougelle et Gilberte GAUTRAIN pour le travail de secrétariat. Le club remercie également Maxime GAUTRAIN pour son investissement au sein du club.

Bureau du F.C.C.C.A pour la saison 2019/2020

Présidents d'honneur : Maxime GAUTRAIN

Président : Thierry FOUFELLE

Vice-Président : Bruno BOUDOT

Secrétaire : Véronique FOUFELLE

Trésorière : Gilberte GAUTRAIN

Trésorière Adjointe : Michèle DUBOIS

BIENS SANS MAÎTRE

La commune d'ARLEUF a engagé une démarche d'appréhension de biens présumés sans maître. Selon le Code civil et la loi du 13 août 2004 : « Les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés ». Pour mener à bien cette procédure, la commune a sollicité la SAFER Bourgogne Franche-Comté. Les biens ainsi appréhendés permettront de : constituer une réserve foncière en vue de la réalisation de projets communaux • lutter contre l'enfrichement et le mitage, pour une reconquête agricole et paysagère de certains secteurs • restructurer foncièrement des exploitations agricoles ou forestières • constituer un patrimoine pour la collectivité avec la possibilité de vendre ce foncier pour financer des investissements communaux.

Les parcelles cadastrales concernées sont les suivantes :
A 23, A 125, A 360, A 363, A 581, A 586, A 587, A 603, A 604, A 605, A 606, A 611, A 612, A 621, A 653, A 660, A 661, A 741, A 777, A 781, A 836, A 837, A 900, A 901, A 910, A 912, A 926, A 932, A 987, A 1002, A 1022, A 1027, A 1029, A 1030, A 1033, A 1040, A 1053, A 1054, A 1145, AB 20, AB 21, AB 22, AB 25, B 52, B 81, B 108, B 183, B 327, B 329, B 415, B 457, B 458, B 591, B 595, B 670, B 677, B 689, B 691, B 761, B 762, B 764, B 781, C 108, C 123, C 150, C 151, C 152, C 257, C 441, C 540, C 542, C 608, C 614, C 847, C 858, C 895, C 927, C 997, C 1196, C 1254, C 1261, C 1262, C 1276, C 1297, C 1300, C 1302, C 1303, C 1305, C 1314, C 1316, C 1317, D 40, D 49, D 50, D 150, D 174, D 313, D 394, D 396, D 459, D 571, D 572, D 635, D 636, D 707, D 743, D 868, D 872, D 904, E 340, E 367, E 423, E 426, E 614, E 619, E 833, E 842, E 873, E 880, E 885, F 100, F 101, F 104, F 377, F 639, F 655, F 825, F 828, G 205, G 214, G 220, G 222, G 476, G 505, G 506, G 508, G 568, G 895, G 942, G 944, G 1075, H 24, H 59, H 65, H 107, H 121, H 137, H 266, H 330, H 331, H 375, H 429, H 583, H 654, H 657, H 890, H 894.

N'hésitez pas à contacter la Mairie ou la SAFER (sce@saferbfc.com) pour tout renseignement.

AVEC LÂ GARS D'ARLEU

L'association "Avec lâ gars d'Arleu" avait prévu, en partenariat avec SKIMO et la Municipalité d'Arleuf, l'organisation d'un concert "Musique en Forêt" à Préperny le 21 juin, jour de la fête de la musique.

Au programme : Musique Irlande, Ecosse, Morvan" avec des invités venant d'Irlande et d'Ecosse en collaboration avec notre ami Sébastien LAGRANGE. Malheureusement, la crise sanitaire n'a pas permis cette première qui a été annulée. Nous avons décidé de reporter cet événement au 21 juin 2021. Nous vous tiendrons informés par l'intermédiaire du site de la municipalité et par articles facebook, presse, radio et affiches.

Nous serons heureux de vous y retrouver pour passer un moment agréable et convivial.

La Présidente, Martine MATHIEU

GARDERIE PÉRI SCOLAIRE

La garderie périscolaire accueille les enfants dont les parents travaillent du lundi au vendredi de 7h45 à 8h20 et de 16h à 17h30. Elle a lieu dans l'ancienne salle de classe ce qui permet, outre le fait d'avoir un lieu à disposition, de libérer l'accueil/dortoir de la classe de Madame N'Guyen.

Cette année, environ 12 élèves (16 au plus) fréquentent le service tenu par Madame Taupin, ATSEM.

Les activités s'articulent autour de deux axes principaux : Le sport : parcours de motricité football, vélo, jeux de balle collectifs et jeux libres dans la cour lorsque le temps le permet • Les activités artistiques, de création : Coloriage au feutre, feutre sur vitre, pâte à modeler, découpage, graphisme...

Comme chaque année, les enfants ont de nouvelles idées et/ou desiderata, voici une sélection (j'ai volontairement retiré, piscine et Play Station désolée les enfants) : Un coin jardinage (création de carrés potager) • Une aire de jeux avec toboggan, balançoires et bac à sable • Un coin informatique avec des logiciels adaptés aux 3-10 ans • Une petite cuisine • Des cages de foot • Un coin aménagé pour la bibliothèque et le repos avec des banquettes et des coussins.

VISITE DE LA SÉNATRICE NADIA SOLLOGOUP



Le 8 septembre dernier, la sénatrice Nadia SOLLOGOUP, accompagnée de son collaborateur Frédéric LAJEU-NESSE, est venue à la rencontre du Maire nouvellement élu et de ses adjoints. Au cours de cet échange, les principaux projets ont été exposés.

La sénatrice nous a encouragé à investir en cette période où la relance est nécessaire. Elle pense que des dotations d'Etat sont encore disponibles en cette année post-élection où les projets des collectivités ne sont pas tous prêts. Très au fait des événements qui jalonnent la vie de la commune (a en sa possession des coupures du Journal du Centre qui les relatent), la sénatrice reconnaît le dynamisme économique.

Beaucoup de sujets ont été abordés : la désertification médicale, la couverture numérique, les commerces, l'école... Le tour de table a permis à chacun d'exprimer ses préoccupations et ses attentes.



D'autre part, nous serions ravis de rencontrer les habitants d'Arleuf qui souhaiteraient nous faire découvrir une histoire, un métier, une passion ou un lieu qui lui serait cher, et susceptible d'éveiller la curiosité des enfants afin de diversifier leurs connaissances...

Enfin, nous remercions la municipalité et les maitresses pour le matériel et le local mis à disposition.

Mathis et Julia, Anna, Anaé, Angéline, Owen et Jade, Chloé et Léna, Simon et Apolline, Alban, Robert, Léonie, Kylian, Eléonore, Elie, Thélia, Nathan et Céline.

Rappel des tarifs : Matin : 1 euro - Après-midi : 1.50 euro

THÉÂTRE DES BRENOTS



Le théâtre Claire Berthault des Brenots (Compagnie Jade & Leda) avait présenté une pièce de Louis Lefebvre : **Gorgibus** en septembre 2019. Mais c'était déjà il y a un an et le bulletin municipal en avait parlé. Cette pièce a continué à être jouée en province et à Paris, malgré les restrictions liées à la crise sanitaire actuelle.

En 2020, le théâtre des Brenots a été réduit au silence et bien malgré nous, nous avons dû abandonner tout projet théâtral. **En 2021**, si Dieu le veut, et même s'il ne veut pas, nous comptons monter un spectacle en hommage à Louis Lefebvre, à travers ses poèmes et ses chansons, dans le courant de septembre.

Que dire de plus... Louis Lefebvre aurait aimé se battre aujourd'hui pour la liberté d'expression, la liberté de parole, la liberté de vivre sans aucune censure. C'est pourquoi le théâtre des Brenots doit continuer à être ce lieu de vie, de rencontre, et d'échanges qu'il avait créé et qu'il aimait pas dessus tout.

Pierre Lefebvre, Théâtre des Brenots

COMITÉ DES FÊTES

Après une année 2019 terminée par un beau et chaleureux « Marché de Noël » et un « Réveillon de la Saint Sylvestre » très réussi, l'année 2020 a bien commencé. La conviviale « Galette dansante » a précédé le « Concours de belote » et... le méchant Virus est arrivé !!! Le confinement a consigné tout le monde à la maison et gelé toutes les manifestations et Ateliers prévus par le Comité des Fêtes. Le déconfinement n'a malheureusement pas permis de reprendre les activités et en accord avec la municipalité tout a été annulé jusqu'à la fin de l'année 2020.

En ce qui concerne les Ateliers créatifs pour les enfants, la salle de classe (qui nous permettait de les accueillir ainsi que leurs parents 1 mercredi par mois) a été dans un premier temps vidée d'une partie de ses tables, chaises et armoires pour permettre l'installation de tapis pour que les enfants de la garderie puissent faire de la relaxation...puis elle a été réservée pour obéir aux exigences de sécurité liées au Covid19. Pour ces raisons et d'autres plus personnelles, Madame Tardivon cessera définitivement toutes ses activités au sein du Comité des Fêtes.

La situation actuelle de l'évolution du Covid19 ne permet pas de faire des projets pour l'an prochain. Toutefois, si les manifestations étaient de nouveau autorisées dans des conditions normales (ce que nous souhaitons pour tout le monde), un planning des dates serait affiché à la mairie et des flyers seraient déposés chez les commerçants. Les cartes d'adhérents de 2020 seraient valables pour 2021.

Merci à ceux et celles qui avaient soutenu le Comité par leur adhésion. Nous remercions aussi les bénévoles et les membres de l'ancienne municipalité qui nous ont aidés et soutenus lors des dernières manifestations qui ont pu avoir lieu. Merci à Audrey, Céline, Laetitia et Louise pour leur gentillesse et leur aide efficace.



REMERCIEMENTS À L'ENDROIT DE MONSIEUR MAXIME GAUTRAIN, MAIRE SORTANT D'ARLEUF

Nous tenons à remercier Monsieur Maxime Gautrain pour son indéfectible investissement pour la commune d'Arleuf et ses habitants. Élu Conseiller Municipal en 1971 puis Maire en 1983, Monsieur Gautrain a œuvré au mieux pour notre commune.

Nous savons tous que la vie des élus n'est pas de tout repos, qu'elle engage plus de devoirs que de droits, qu'elle empiète largement sur la vie familiale et exige un grand sens des responsabilités. Tout cela a été le quotidien de Monsieur Gautrain.

Aidé et soutenu par les conseillers successifs, Monsieur Gautrain a continuellement montré un sens exigeant et équilibré des intérêts des Arleuquins et des Arleuquines.

Depuis 1983, devenu Maire, Monsieur Gautrain s'est donné sans compter pour amplifier le développement de notre commune. Citons entre autres : le terrain de foot • le terrain de tennis • le camping • la salle des fêtes • la station d'épura-

tion • le plan d'eau • la chaufferie aux granulés • l'entretien de l'église, des bâtiments scolaires et locatifs, du cimetière. Cette liste n'est pas exhaustive.

Parallèlement à tout cela, Monsieur Gautrain était présent au SIEEN et au Parc du Morvan.

Voilà un bilan remarquable, et il nous faudrait encore bien des pages pour le présenter totalement. Bien sûr, lorsque l'on devient le premier magistrat d'une commune, on s'expose aux critiques parfois désagréables de certains détracteurs. Mais peu importe, Monsieur Gautrain a su tenir le gouvernail et maintenir ainsi la commune au mieux.

Nous adressons donc ici, nos plus vifs et sincères remerciements à Monsieur Maxime Gautrain pour son long investissement sans faille, pour avoir dynamisé Arleuf afin que vive notre commune.

ASSOCIATION JAMBON DU MORVAN



Cette année les premiers JAMBONS DU MORVAN issus des PORCS PLEIN AIR du MORVAN ont été commercialisés, c'est l'aboutissement de plusieurs années de travail et, malgré une année très particulière, le succès a été au rendez-vous si bien que l'Association étudie désormais, avec les éleveurs, l'augmentation des volumes. De son côté, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté a accepté de nous accompagner pour la mise en place de l'IGP (Indication Géographique Protégée) pour le JAMBON DU MORVAN et nous espérons une labellisation dans le courant de l'année 2022 ; ce qui donnera à notre jambon une vraie dimension nationale et européenne. La qualité des JAMBONS DU MORVAN a été, cette année encore, particulièrement confirmée et les établissements DUSSERT ont obtenu, pour la régularité de leurs Médailles au Concours Agricole, le **PRIX D'EXCELLENCE**, remis à Arnaud Sabatier par le **Président de la République**.

La Confrérie a fait une pause forcée cette année mais Luc Vinck, le Grand Maître, prépare déjà les futurs événements qui contribuent grandement à la renommée du JAMBON DU MORVAN. Nous tenons à rappeler que l'adhésion à l'Association est ouverte à toute personne désirant soutenir le JAMBON DU MORVAN et que nous accueillons avec plaisir tous les bénévoles qui souhaiteraient nous rejoindre.

Pour nous suivre : www.facebook.com/Jambondumorvan

Site internet : www.jambondumorvan.fr

Mail : contact@jambondumorvan.fr

NOS CENTENAIRES

En cette année bien pénible pour tous et plus particulièrement pour les personnes âgées, nous avons une pensée toute particulière pour nos aînés hospitalisés ou en résidence en EPHAD, qui ont été privés de visites pour des raisons sanitaires pendant plusieurs semaines. Nous nous faisons une joie d'honorer nos centenaires de la commune mais compte tenu du contexte rien n'a été possible.

Tout d'abord notre doyenne Madame Raymonde DEFOSSE, qui a eu 108 ans en février et qui vit en EPHAD à Château-Chinon. Elle s'intéresse toujours à l'actualité.

Malheureusement, peu avant ses 101 ans, Madame Joséphine ROLLOT est décédée, tout comme Madame Renée DESBOIS, qui s'est éteinte deux mois avant ses 100 ans.

Madame Jeanne COMTY du Marault, qui a fêté ses 100 ans en septembre à la maison de retraite de Saint Pierre le Moutier est morte un mois plus tard.

FABRICATION DES MASQUES

Aucun d'entre nous n'oubliera ce printemps 2020. L'apparition du virus COVID 19a bouleversé brutalement notre mode de vie. Pour lutter contre la propagation de ce virus extrêmement contagieux, le confinement a été la seule réponse en France comme dans le monde. Au cœur de cette crise inédite, nous avons pu compter sur l'engagement de nos soignants, des personnels des chaînes d'approvisionnement alimentaires et de biens essentiels ou encore des services publics.

Pourtant, juste derrière cette première ligne, d'autres acteurs de la vie sociale et économique de notre pays ont assumé leur rôle essentiel pour le maintien en état de notre économie et la préservation de nos entreprises.

Nous tenons à remercier tout particulièrement notre équipe de couturiers et couturières qui ont fabriqué sans relâche pour les gens de la commune. Grâce à eux, le 11 mai – jour du déconfinement – nous étions en mesure de distribuer des masques à toutes les personnes souhaitant en obtenir.

Pour les raisons sanitaires que tout le monde connaît, nous n'avons pas pu les réunir pour faire une photo de groupe. Une composition florale a été offerte à chacune d'entre elles et un présent à Jean Hugues ROLLOT qui a cousu (lui aussi !) et qui a assuré la maintenance des machines à coudre soumises à rude épreuve pendant cette période.

Encore un grand merci à notre équipe de petites mains très dévouée à savoir : Rob et ALEWIJNSE – Monique DUBOIS – Denise GAULT – Martine GERMAIN – Mercédès GUEMY – Marie Françoise GUYARD – Danièle LEVANNIER – Martine MATHIEU – Marjo MERKELBACH – Tatiana NESBITT – Marie Jeanne PLAQUIN – Maria SALGUEIRO – Michèle SCHWINDENHAMER – Brigitte TARDIVON et Jean Hugues ROLLOT

Sans eux, nous n'aurions pas pu satisfaire la population en temps et heure.

Madame Jeanne FORESTIER épouse HYPOLITE, née le 8 février 1920 à Montignon, a suivi sa scolarité secondaire jusqu'en 1937 à Autun, a passé le concours d'entrée à l'Ecole Normale de Filles de DIGNE (Alpes de Haute Provence). Elle s'est mariée et a exercé toute sa carrière d'institutrice et de directrice d'école dans ce département. Elle prit sa retraite en 1975. Veuve en 1992, elle est restée seule pendant 10 ans et s'est installée à la maison de retraite de CARMES (Alpes de Haute Provence) en 2012. Ces journées sont remplies par la lecture et les parties de scrabble, elle se tient au courant de tout ce qui se passe dans le monde.

Le samedi 8 février 2020, ses nièces et neveux, accompagnés par quelques anciens élèves, se sont réunis pour lui souhaiter un joyeux anniversaire.

En ces moments difficiles, nous souhaitons une excellente santé à tous nos anciens.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN

Le Morvan est un parc naturel régional depuis 50 ans ! C'est une chance car c'est une reconnaissance du caractère extraordinaire de notre territoire, c'est un outil de préservation et de mise en valeur de notre patrimoine et c'est un outil de développement local très précieux. Voici en quelques mots les chantiers sur lesquels le Parc travaille actuellement et qui concernent la commune d'Arleuf.

Porc plein air du Morvan et jambon du Morvan

Le vieux rêve de relance de la production de cochons dans le Morvan et le projet de développement du jambon du Morvan se concrétisent ! Depuis deux ans, 8 élevages ont ainsi été lancés. Ce projet semble bien parti car les bouchers disent que la viande est d'excellente qualité, les premiers jambons sortis en mars 2020 après 12 mois de séchages sont également excellents, la demande est plus forte que l'offre et les éleveurs sont satisfaits !

Arleuf est au cœur de ce projet car : depuis le début l'entreprise Dussert est très impliquée • Les jambons issus de porc plein air son produits à Arleuf chez Dussert • L'un des 8 élevages a été installé à Arleuf chez Guy PASQUELIN • Une confrérie du jambon du Morvan a été créée par des habitants d'Arleuf, Luc et Charlinne VINCK.

A présent nous travaillons, avec le soutien de la Région, pour l'obtention d'une Indication Géographique Protégée « Jambon du Morvan ».

Sentier de randonnée Bibracte-Alésia

Arleuf est traversée par ce grand sentier de randonnée d'envergure régionale. Comme il date de plus de 20 ans, le Parc est en train de travailler à sa remise à niveau (remise en état de tronçons abîmés par le débordage, rénovation du balisage, rénovation d'équipements, promotion, etc.). Il a notamment été identifié un manque d'hébergement touristique sur Arleuf. Cette opération est principalement financée par l'Union Européenne et son programme LEADER.

Théâtre gallo-romain des Bardiaux

Le théâtre gallo-romain des Bardiaux est propriété du Parc. C'est le chantier d'insertion de la Communauté de Communes « Morvan Sommets & Grands Lacs » qui en assure l'entretien. Depuis 2 ans, le Parc y organise la journée de la piéchie au mois de mars : des bénévoles viennent s'exercer à cet art ancestral dans la convivialité et permettent ainsi de faire d'une pierre plusieurs coups : entretenir les haies de ce site et transmettre ce savoir-faire.

De plus, fin juin de chaque année, ce théâtre en plein air accueille le plus grand spectacle du canton : « Les Enfants qui chantent » ! Ce sont près de 300 enfants des écoles maternelles et primaires du secteur de Château-Chinon qui viennent chanter ce qu'ils ont appris pendant l'année. Le public, essentiellement composé des parents et grands-parents peut monter à 1000 personnes. Or notre théâtre gallo-romain presque bi-millénaire est la seule infrastructure pouvant accueillir autant de monde à 25 km à la ronde !



Ancien bain « des Blandins »

Arleuf a la particularité d'être la seule commune du Morvan qui ait un ancien site militaire de la 1ère guerre mondiale : un bain pour soldats « insoumis ». Un projet de mise en valeur est donc à l'étude à l'initiative du Parc. En 2018, le chantier d'insertion de la Communauté de Communes « Morvan Sommets & Grands Lacs » avait ouvert un sentier. Le 11 novembre 2018, date du centenaire de l'armistice, une journée de découverte avait été organisée ; elle avait rassemblé une centaine de participants dont beaucoup découvraient pour la première fois ce site et son histoire... Après cette opération, une mise en valeur plus durable reste à faire.

Grande traversée du Massif Central à VTT

L'an passé a été inaugurée la « Grande Traversée du Massif Central » à Clermont-Ferrand. Ce sont 1380 km d'itinéraires balisés pour VTT qui vont d'Avallon au Cap d'Agde, en passant par Arleuf ! Le balisage de ce sentier d'envergure nationale, qui reprend l'ancienne « Grande Traversée du Morvan » a donc été complété en conséquence. Cette opération est principalement financée par l'Union Européenne et son programme FEDER.

Le Haut-Folin, un site majeur du Morvan

Le Parc Naturel Régional du Morvan a relancé les réflexions pour le développement touristique du Haut-Folin en commençant par une réunion publique à la salle des fêtes d'Arleuf le 28 novembre 2018, à laquelle toute la population était invitée. Beaucoup d'idées avaient été proposées : restaurant, base de loisirs nature, location de VTT, centre de découverte de la nature, luge d'été, hébergement touristique, piste de ski de descente synthétique, ballon captif pour avoir une vue panoramique, parcours aventure dans les arbres, tyroliennes, etc.

A partir de cela, le Parc a relancé le travail avec un bureau d'études spécialisé dans les loisirs nature. Une enquête d'opinion avait montré que 90% des gens souhaitaient un projet de développement touristique sur le Haut-Folin. Un voyage d'étude a été organisé en Lozère au « Vallon du Villaret » afin de voir un exemple réussi de développement de tourisme « nature ». Un nouveau projet a été élaboré et le conseil régional est désormais prêt à le financer dans le cadre de son plan de relance. Une réunion publique devrait bientôt être organisée afin de vous présenter tout cela.

ADRESSAGE

La démarche d'adressage se poursuit par la dénomination des voies et la numérotation des maisons des hameaux de la commune. Le conseil municipal s'est scindé en 5 groupes de travail afin de se répartir géographiquement la commune qui compte 38 hameaux. Nous travaillons en étroite relation avec le service commercial de La Poste.

Cette dispersion territoriale, vécue comme un atout par les habitants, est un réel handicap pour le repérage individuel et la lisibilité des habitations. Cette organisation pénalise l'approche des secours et rend plus compliqué l'acheminement des courriers et colis. Ce projet d'adressage entre dans la catégorie de maintien et de développement des services publics en milieu rural. Pour assurer les connexions individuelles aux réseaux numériques, les adresses normées sont requises.

Les objectifs sont clairement de permettre à l'ensemble des habitants de bénéficier des mêmes services et des mêmes conditions de sécurité et/ou d'accès aux services numériques. La finalisation du projet et la mise en place de la signalétique devrait être terminée d'ici la fin 2021.

LE CORNEMUSE



Quatre types de résidences auront lieu au cornemuse en partenariat avec la nouvelle association Tortuga dès une réouverture possible :

Musiciens en résidence

Issus de la scène Régionale, les groupes programmés depuis Juillet au Cornemuse reviendront pour des périodes de résidence qui leur permettra de produire. La grande salle de spectacle sera l'occasion de les présenter au public, aux scolaires et pour eux de travailler dans des conditions idéales afin de rencontrer les programmeurs, studios et autres artistes locaux.

Cinéastes en Résidence

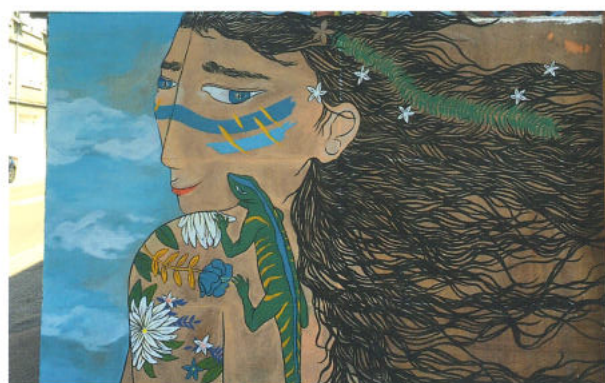
La présence de la Cinémathèque Régionale de Bourgogne-Jean Douchet au sein du cornemuse favorise l'émergence de projets liés à l'art cinématographique. Ainsi il sera proposé à des artistes cinéastes et vidéastes de profiter des archives régionales collectées par la Cinémathèque ainsi que des paysages et spécificités du Morvan pour produire des œuvres.

NOUVEAUX HABITANTS

Durant l'année 2019, quelques personnes se sont installées à Arleuf. On parle souvent du phénomène "du déclin des campagnes" ; ces nouveaux Arleuquins et Arleuquines montrent que celui-ci n'est pas une fatalité. C'est plutôt un signe d'espoir, de revitalisation et de dynamisme pour notre commune.

Ces nouvelles personnes désirent s'investir et animer la commune, exemple des nouveaux résidents du Cornemuse, Sonia ALEXANDRE pour sa proposition d'activités physiques entre autres. Merci à tous ces nouveaux habitants d'avoir choisi le Morvan et Arleuf plus particulièrement.

Bienvenue à eux, et nous comptons sur chacun pour leur réserver le meilleur accueil, n'hésitez pas à venir prendre tous les renseignements en Mairie pour votre bien être.



Peintre en résidence

Initiée par Bertrand Dios sur les murs du Cornemuse, la culture picturale du lieu fait sa spécificité au premier coup d'œil. Il est question ici de recevoir régulièrement des peintres et street artistes pour développer ateliers et expositions autour des projets picturaux. Bertrand Dios, Célinair seront les premiers à profiter des résidences pour créer un mouvement visuel permanent au sein du lieu.

Chef en résidence

L'association invitera des chefs régionaux à prendre le contrôle des cuisines. Déclinaison des plats traditionnels locaux, cours de cuisine pour tous, formation des équipes. Les résidences de chef seront des moments de partage de goûts et de techniques ouverts à tous. La gastronomie locale à l'honneur et le plaisir d'apprendre avec les produits issus des producteurs locaux sera à l'honneur de ces résidences.

Afin de soutenir cette initiative locale vous pouvez nous rejoindre dans l'association Tortuga lors des réunions publiques qui seront proposées bientôt.



SAISON 2019 - 2020

SKIMO - ASSOCIATION POUR LE SKI EN MORVAN

L'association SKIMO a pour objet statuaire de « promouvoir la pratique du ski de fond dans le Haut-Morvan et de coordonner les différentes actions et activités touristiques hivernales dans le massif du Haut-Folin. » Dès qu'il neige, la petite équipe de bénévoles ouvre et chauffe le chalet, y accueille les visiteurs et gère la location de matériel : skis de fond, luges, raquettes. Elle entretient également les 40 kms de pistes balisées sur le massif (balisage et damage). Le balisage, l'ancien chalet et l'ancienne motoneige avaient été financés par le Parc naturel régional du Morvan. Le nouveau chalet et le nouveau quad de damage appartiennent à la Communauté de communes « Morvan Sommets & Grands Lacs ».

Afin d'entretenir la convivialité, parallèlement aux différentes activités, les bénévoles de SKIMO proposent des crêpes sucrées à base de produits locaux (œufs de la ferme de Roussillon, confitures de la celle en Morvan (confiturier du Morvan) et des boissons. On constate depuis plusieurs années la rarefaction des épisodes neigeux, et cette année on n'a eu qu'une seule journée skiable en février. Le réchauffement climatique est là et bien là... C'est pourquoi l'association a décidé de se diversifier en proposant un programme d'activités en lien avec la nature et la culture. Elle a associé à ce nouveau projet, le Parc naturel régional du Morvan et ses animateurs, l'association « Echappée Morvan d'Ailes », mais aussi d'autres intervenants.

L'association participe également au projet d'aménagement du site de Préperny en lien avec la Communauté de Commune « Morvan sommets et grands lacs » et le Parc Régional Naturel du Morvan.

Le Président, Sylvain MATHIEU

Pour en savoir plus : www.haut-folin.fr • www.facebook.com/SkiMorvan • www.facebook.com/HautFolin

ACTIVITÉS RÉALISÉES

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Décoration du chalet sur le thème de l'automne

23 Octobre : Promenade sur les traces de l'ancien site de ski alpin du Haut-Folin avec Jean-Luc

24 Octobre : Animation contée sur le thème du loup et de l'enfant » avec Maud et Julien (Echappée Morvan d'ailes)

25 octobre : « Balade traces et indices de présence des animaux » avec Colombe, animatrice du Parc Naturel Régional du Morvan

29 octobre : « Balade à la découverte des essences forestières » avec Cyril, animateur du Parc Naturel Régional du Morvan

30 Octobre : Promenade sur les traces de l'ancien site de ski alpin du Haut-Folin avec Jean-Luc

31 Octobre : « Fêtons Halloween » avec Maud et Julien sur le thème du loup et de l'enfant.

Ce sont plus de 400 participants, familles, enfants, retraités qui sont venus sur le site pendant cette période. Décoration du chalet pour la période de Noël

VACANCES DE NOËL

14 décembre : accueil de Morvan Oxygène lors d'une nocturne VTT pour les jeunes : départ

d'Arleuf, soirée au chalet pour le souper. Environ 30 participants.

22 Décembre : Accueil du père-noël au chalet : arrivée en quad décoré, rencontre avec les enfants, distribution de papillotes, ambiance très conviviale. Environ 30 participants.

VACANCES DE PRINTEMPS

Février : Sortie nocturne avec Maud et Julien pour écouter les chouettes pendant la période de reproduction : 15 participants.

3 mars : « Amphibien and Co » avec Colombe, animatrice du Parc Naturel Régional du Morvan afin de découvrir la biodiversité de l'Etang de Préperny, 15 participants.

5 mars : « Fabrication de nichoirs à mésanges » avec Estelle « Môme en nature », 15 participants.

7 mars : « Visite commentée de 6 kms sur l'ancien site de ski alpin » avec Jean-Luc

La crise sanitaire a stoppé nos animations qui ont dû être annulées : sortie avec le club autunois de marche sur l'ancien site de ski alpin, balade à la découverte des oiseaux avec Estelle, Amphibien and Co, avec Colombe, sortie sur les traces des villages oubliés avec Jean-Luc, la fête de la musique « Musique en forêt, Ecosse, Irlande, Morvan ».

VACANCES D'ÉTÉ

Limité à 12 participants en raison de la crise sanitaire et en respectant les gestes barrière.

20 Juillet : Sur les traces des animaux avec Colombe

14 Août : Découverte des différentes essences forestières avec Cyril

RECENSEMENT

Le recensement qui se déroule tous les 5 ans est une opération de grande importance pour une commune. En effet, du chiffre de la population, dépend notamment la participation de l'Etat au budget des communes. Les subventions allouées seront un plus pour le budget communal d'Arleuf. Merci donc aux 3 personnes, Marie (la coordinatrice), Lydie et Noël (les deux agents recenseurs) qui se sont investis pour la réussite de ce recensement qui a eu lieu du 15 janvier au 16 février, heureusement juste avant l'épidémie de

COVID. Epidémie, qui à on le sait a freiné beaucoup d'actions et de travail administratifs et c'est la raison pour laquelle nous ne pouvons vous transmettre le chiffre exact de la population d'Arleuf. L'INSEE ne nous ayant malheureusement pas encore adressé ce chiffre, nous vous le ferons connaître ultérieurement dès réception.

Merci encore à tous, aux agents recenseurs et aux Arleuquins qui les ont pour la plupart bien reçus.

Nous soutenons votre commune

Marie-Claire RANVIER & Jérôme MAITZNER

7 Place Notre Dame
58120 Château-Chinon
03 86 85 02 93
agence.ranvierchinon@axa.fr

réinventons / notre métier



LES GALERIES MORVANDELLES

CAVE À VIN . ÉPICERIE FINE . COFFRETS CADEAUX



DU MARDI AU SAMEDI
09H30-12H30 / 14H30-19H00



03 86 78 22 56 galeries.morvandelles@gmail.com
8, rue Jean-Marie Thevenin 58120 Château-Chinon



Les Chaumottes • 71400 AUTUN
Tél. 03 85 52 64 31 • Fax 03 85 52 05 23
www.loca-morvan.com

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS - ESPACES VERTS



OPTIQUE - SOLAIRES
LENTILLES DE CONTACT

32 Boulevard de la République
58120 CHATEAU CHINON
Tel: 03.86.78.19.38
Fax: 09.70.63.25.96
lalunetterie58@orange.fr

MENUISERIE Olivier COLAS



- ▶ Menuiserie PVC Bois Alu
- ▶ Agencement
- ▶ Parquet
- ▶ Escalier
- ▶ Vitrierie



Le Bourg - 58120 DOMMARTIN

06 87 05 36 43

oliviercolas58@orange.fr

STATION de LAVAGE
Haute pression
Eau chaude et osmosée pour le rinçage

Paiement sur place en monnaie de 1€, 2€ ou par CB

Venez essayer, vous l'adopterez !

Château-Chinon-Campagne
Zone de Salorges
* à côté du magasin LIDL

AMBULANCES du MORVAN

BOIZOT. Ph

TAXIS - VSL
TOUTES DISTANCES



7/7 06 86 43 22 31 24/24

5, bis route de Lormes - 58120 Château-Chinon
ambulances-du-morvan@orange.fr



SAS NOGRETTE CHÂTEAU-CHINON

Réparateur agréé CITROËN
Ventes Véhicules Neufs et Occasions
Entretien et Réparations toutes marques
Service Carte Grise

4, route d'Autun - 58120 CHÂTEAU-CHINON
03 86 85 17 89 Garage Nogrette Chateau Chinon

CARROSSERIE FOURRÉ CYRIL AUTOMOBILES



2 SITES

CENTRE DE RÉPARATION AUTOMOBILES
TOLERIE-PEINTURE/DÉBOSSÉLAGE SANS PEINTURE
MÉCANIQUE/RÉPARATION TOUTES MARQUES

03 86 85 06 01

21, route de Lormes 58120 Château-Chinon

MOTRIO

GARAGE FCA FOURRÉ CYRIL

VOTRE RÉPARATEUR MULTIMARQUES
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES

03 86 78 00 46

cyril.garagefca@sfr.fr

40, route de Nevers
58120 Château-Chinon

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption. Le samedi sur RDV

VERTS LOISIRS

CZENDRAH

Quint WOLF

MEYER

KAAP

WEIBANG

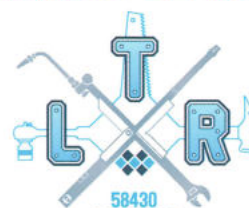


Tondeuses/Autoportées - Robots de tonte - Tronçonneuses
Débroussailleuses - Taille-haies - Micro-agricoles
Remorques - Accessoires...

03 85 52 05 03 - adrien@motoculture.org

VIKING 4, avenue du Commandant Neuchêze - 71400 AUTUN **STIHL**

THIBAUT LE ROUX



58430
ARLEUF
"LA PIROTTE"

07.60.07.84.41

ent.thibaultleroux@gmail.com



BOUCHERIE PHILIPPE ET SERVAIS

Présent tous les vendredis sur le
parking de la boulangerie d'Arleuf
de 08h00 à 10h00.

LIVRAISON
POSSIBLE

sarlphilippeservais@gmail.com

03 85 82 72 85 - 06 18 04 52 21

16, RUE DE L'ÉGLISE - 71550 ANOST



SCIERIE COTINEAU

www.scieriecotineau.com

Lames de terrasse
Robinier, chêne,
douglas, mélèze,
frêne thermo-traité.
Piquets et rondins
Traités classe IV.

Parquet et lambris
Chêne, châtaignier,
peuplier, douglas,
frêne, aulne.
Charpente et bardage
À vos dimensions.

Produits et services
Séchage, rabotage,
visserie et produits
de finition, isolant « fibre
de bois Steico »,
et granulés de bois.

03 85 54 72 00 71400 AUXY

**HALL
D'EXPO**



ENTREPRISE BRAC NICOLAS

PRENEZ SOIN DE VOTRE TOITURE
NOUS AVONS LA SOLUTION !

RAMONAGE

Entretien - Rénovation
Nettoyage toiture et façade
Réparation - Démoussage

06 32 36 04 72

71400 Autun - nicolas.brac@gmail.fr

chaussures

Villeroy

**Spécialiste chaussures « Bien-être »
Le confort à vos pieds**

RIEKER - REMONTE - MEPHISTO - PARABOOT - GEOX - TBS
PIKOLINOS - ASICS - SKECHERS - TAMARIS - DORKING
MYMA - NEO GIARDINI - GEO REINO - FOLIE'S - MAM'ZELLE

03 86 85 12 41

21 Bd de la République - 58120 Château-Chinon
Également à Decize et Cusset